

**DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL**  
**de la Commune de VAUX en BEAUJOLAIS (Rhône)**

**N° 31/2023**

**Le Conseil Municipal de la Commune de VAUX en BEAUJOLAIS, s'est réuni en séance ordinaire le trois octobre deux mil vingt-trois, à vingt heures, à la mairie, sous la Présidence de son Maire, Monsieur Jean-Charles PERRIN.**

**Présents :** Laurence Renoux, Jean-Claude Desbat, Jean-Paul De Vermont, Geneviève Foley, Marie-Claire Berrerd, Myriam Perrin, Sandrine Bessenay, Damien Lambole, Ludovic Batteur, Adrien Carret, Mirabelle Rousset-Charensol, Alain Arnaud, Maryline Trichard, Xavier Collonge

Laurence Renoux a été élue secrétaire de séance.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 15

Nombre de suffrages exprimés : 15

Date de convocation de la réunion du Conseil Municipal : 28 septembre 2023

**Objet : tarif de location pour la salle du foyer à la journée**

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de Mme Yasmine GILIBERT informant de la création de son entreprise pour proposer des ateliers créatifs et ludiques (arts, sciences et théâtre) pour les enfants de 6 à 17 ans. Elle nous sollicite afin de trouver une salle pour la réalisation de ses ateliers le mercredi toute la journée, le samedi matin et des semaines complètes pendant les vacances scolaires.

Monsieur Le Maire propose de lui accorder la salle du foyer au-dessus de la salle des fêtes pour un coût de 20 € par journée complète et 10 € pour les matins.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'adopter le tarif de 20 € par journée et 10 € par matinée à compter du 3 octobre 2023 pour la réalisation des ateliers créatifs et ludiques destinés aux enfants de 6 à 17 ans.

PERRIN Jean-Charles,  
Maire



Laurence Renoux,  
Secrétaire de séance

A handwritten signature in blue ink, corresponding to the name Laurence Renoux, Secretary of the meeting.

Date de télétransmission en préfecture : 05/10/2023 Date de publication sur le site Internet : 05/10/ 2023
---